Délibération n°2024/07

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L. 715-2 et suivants ;
Vu les statuts et le règlement intérieur en vigueur de l'UTT.

Objet : UTT 2035
Le Conseil d'Administration approuve le document d'orientation stratégique UTT 2035 tel qu'annexé à la présente délibération.

Résultat du vote :

Nombre de membres : 24
Présents : 16
Pouvoirs : 6

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 1

Troyes, le 20 juin 2024

Hervé GRANDJEAN
Président du Conseil d'Administration

Publié sur le site internet de l'UTT le : 21/06/2024
Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 21/06/2024